

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

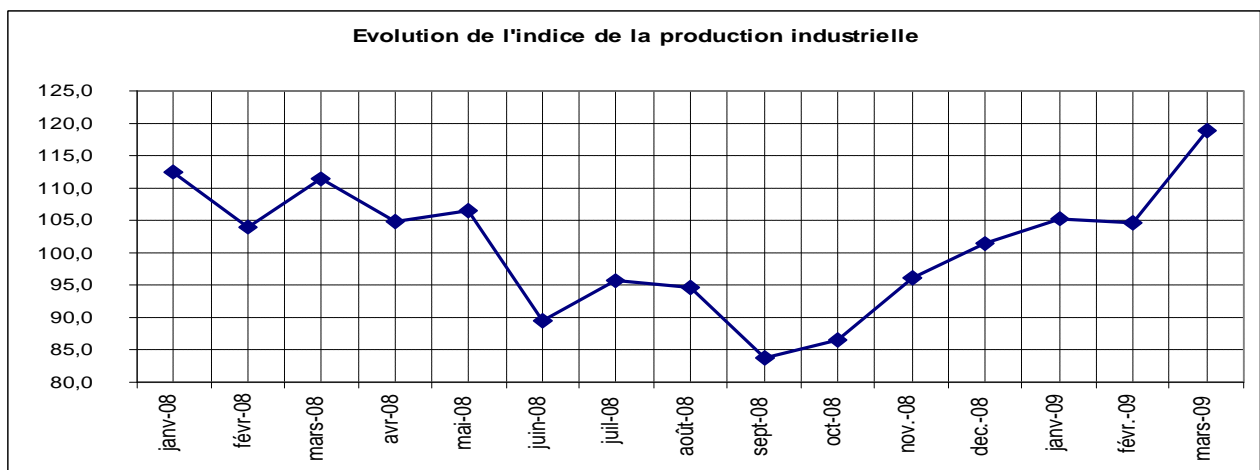
(Base 100 en 2006)

Mars 2009

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a le plaisir de mettre à votre disposition à partir de janvier 2008, la note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cette note, publiée concomitamment avec celle trimestrielle vient répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

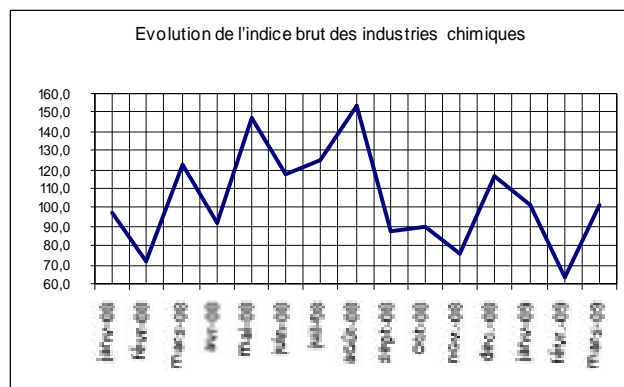
ANALYSE D'ENSEMBLE

Le mois de mars 2009 est marqué par une reprise de l'activité industrielle, après le léger fléchissement enregistré au mois précédent. En effet, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle s'est établi à 118,8 après 104,7 en février 2009, soit une hausse de 13,5%. Cette évolution de l'activité est imputable à une remontée de la production de la quasi-totalité des industries hormis celles du bois et alimentaires. La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, comparée à celle de la période correspondance de l'année précédente laisse apparaître une légère progression de 0,3%.



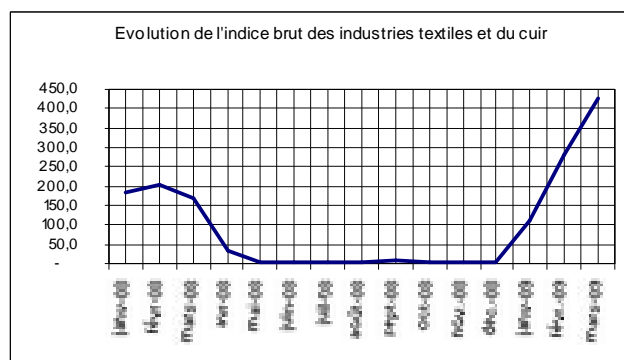
Une hausse de la production des industries chimiques

Contrairement au mois précédent, la production des industries chimiques a enregistré une hausse de 62,2%, sous l'effet notamment d'une reprise de l'activité du raffinage pétrolier et de la production des insecticides. L'activité de raffinage pétrolier a été en arrêt au mois précédent du fait des difficultés de trésorerie. La production des sous secteurs des industries chimiques a progressé hormis celle de « fabrication de produits en matières plastiques ». La production d'engrais a poursuivi son envolée à la suite de la reprise au mois de janvier 2009. Au même moment l'activité de production d'acide phosphorique a renoué avec un dynamisme après le léger recul observé au mois précédent. Par rapport au mois de mars 2008, la production a chuté de 17,0%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente est en recul de 8,7%.**



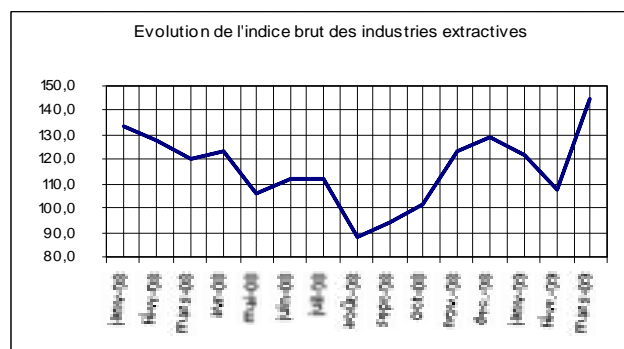
Une performance de l'activité des industries textiles et du cuir

La reprise de l'activité des industries textiles et du cuir amorcée au mois de janvier 2009, s'est consolidée en mars 2009, et matérialisée par une hausse de 51,6 % en variation mensuelle. Ce résultat est imputable au dynamisme de l'activité de dégrenage de coton, en liaison avec l'abondance des intrants, favorisée par la bonne pluviométrie enregistrée en 2008. Par rapport à la même période de l'année précédente, le niveau de la production a plus que doublé. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, comparée à celle de la période correspondante de l'année précédente affiche une progression de 47,1%.**



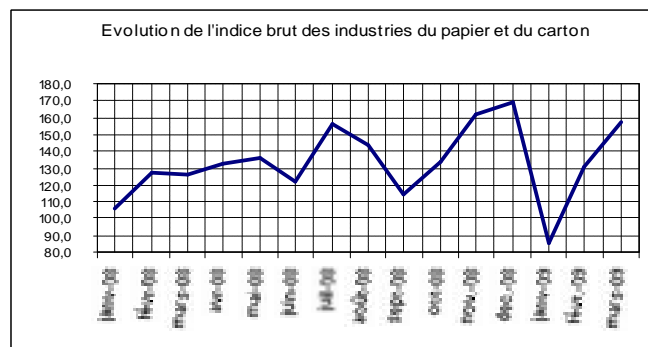
Une augmentation de la production des industries extractives

Au mois de mars 2009, l'activité des industries extractives a enregistré une hausse de 34,4% de sa production par rapport au mois passé. Cette bonne orientation de la branche est soutenue par le dynamisme de la quasi-totalité des sous secteurs. L'évolution observée dans le sous secteur « extraction ou production de sel et de natron » (+51,9%) s'explique par un effet de rattrapage. La même tendance est observée en glissement, matérialisée par une hausse de 20,7%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a diminué de 1,8%.**



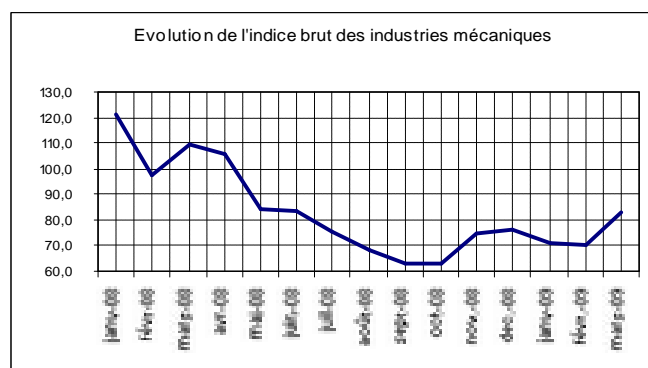
Un accroissement de l'activité des industries du papier et du carton

Le dynamisme de l'activité de production des industries du papier et du carton enregistré au mois précédent est poursuivi en mars 2009. Cela se traduit par une hausse de 20,7% en rythme mensuel, sous l'effet d'une garniture des carnets de commandes. En référence au mois de mars 2008, la production des industries de papier et du carton a crû de 24,4%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a progressé de 3,9%.**



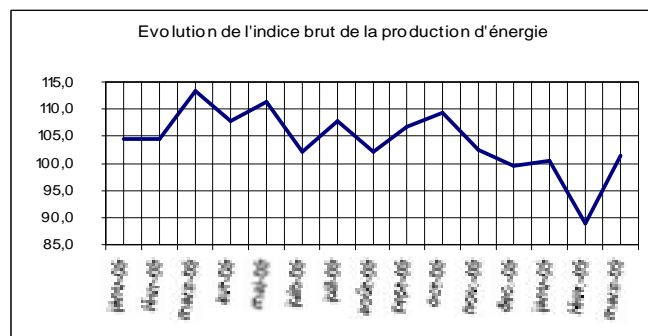
Une progression de l'activité des industries mécaniques

Contrairement au fléchissement observé au mois de février 2009, la production des industries mécaniques a enregistré une hausse de 17,7%, sous l'effet d'une reprise de l'activité de fabrication de machines et matériels électriques, et de la production sidérurgique. Toutefois, l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication a enregistré une production nulle. La principale unité de production ayant préféré importer et revendre en état des postes de tv, au lieu d'une production locale. En référence au mois de mars 2008, la production a chuté de 24,6%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente est en deçà de 31,9%.**



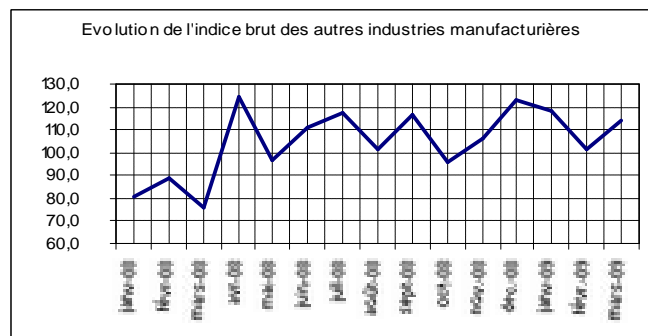
Une croissance de la production d'énergie

Durant le mois de mars 2009, la production d'énergie a crû de 14,3%, en variation mensuelle, sous l'effet d'une bonne orientation de l'activité de production d'eau potable et d'électricité. Toutefois, en glissement annuel, la production d'énergie a diminué de 10,3%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, comparée à celle de la période correspondante de l'année précédente est en recul de 9,7%.**



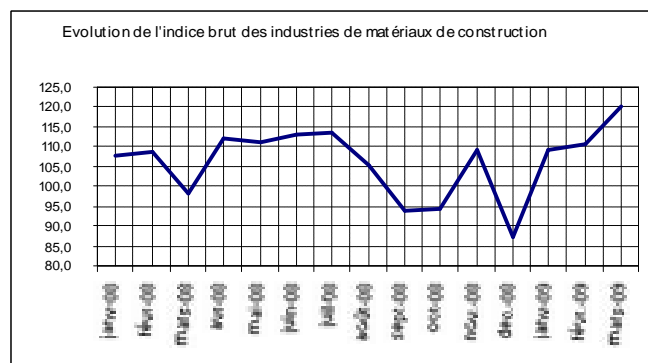
Une remontée de la production des autres industries manufacturières

Le repli de l'activité des autres industries manufacturières amorcé au mois de janvier 2009, s'est estompé. En effet, la production des autres industries manufacturières a enregistré en mars 2009, une hausse de 13,4% en variation mensuelle, imputable à une progression de la demande en bougies et en matelas mousse. Toutefois, comparée au mois de mars 2008, l'activité des autres industries manufacturières s'est améliorée de 50,7%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a remonté de 36,0%.**



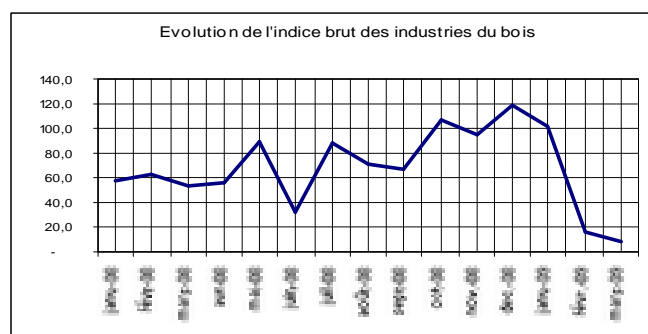
Une bonne orientation de l'activité des industries des matériaux de construction

Comparativement à février 2009, l'activité des industries des matériaux de construction a enregistré une hausse de 8,3% au troisième mois de l'année en cours. Cette évolution est essentiellement soutenue par une progression de la production de ciment au cours de la période sous revue. Par rapport au mois de mars 2009, la production des industries des matériaux de construction a progressé de 22,1%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est bonifiée de 8,1%.**



Un fléchissement de l'activité des industries du bois

La production des industries du bois enregistrée au mois de mars 2009 accuse un recul de 50,0%, par rapport au mois précédent. Les difficultés d'approvisionnement en matières premières, notamment les contre plaqués, sont à l'origine de l'évolution observée. Comparée à la même période de l'année 2008, la production a chuté de 84,7%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a chuté de 27,4%.**



Un léger resserrement de l'activité des industries alimentaires

Contrairement au mois précédent, la production des industries alimentaires a accusé un léger repli en mars 2009. Ce résultat est consécutif à la contre performance de l'activité de fabrication de condiments et assaisonnement (-31,3%), de corps gras alimentaires (-29,0%), en liaison avec le rétrécissement des intrants, et de produits à base de tabac (-17,3%). En revanche, il est noté une progression de 72,5% de la production des conserves de poissons, crustacées et mollusques, en liaison avec la hausse de la demande en soles, et de 54,5% des conserves de fruits et légumes du fait du renforcement de la campagne de production de double concentré de tomate. En glissement, la production des industries alimentaires a crû de 8,1%. **La production moyenne des trois premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est améliorée de 2,3%.**

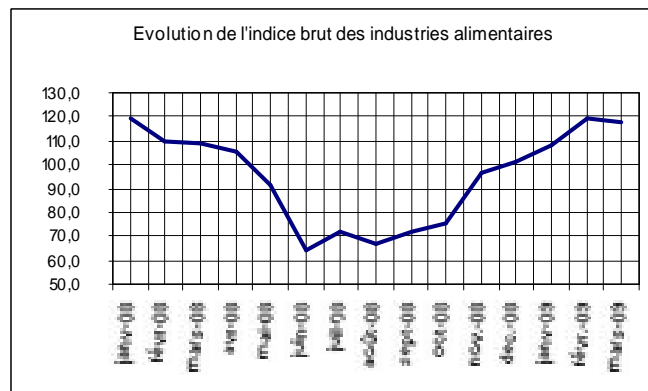


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov.-08	dec.-08	janv-09	févr.-09	mars-09	Mars-09 / fév-09	3 mois-09 / 3 mois-08	mars-09 / mars -08
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	120,0	123,2	106,1	111,7	111,8	88,4	94,1	101,2	123,5	129,3	121,7	107,8	144,9	34,4	-1,8	20,7
Extraction de phosphate	16	111,1	93,4	81,3	97,8	103,5	93,2	72,3	108,5	119,6	136,7	118,4	122,8	163,8	33,4	20,5	47,5
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	135,6	135,5	123,0	128,8	114,1	82,6	99,5	87,2	128,7	124,1	127,9	113,3	134,7	18,8	-8,8	-0,7
Extraction ou production de sel et de natron	15	117,0	145,1	119,0	112,8	118,7	88,0	113,1	104,6	123,4	125,5	120,2	87,4	132,7	51,9	-15,7	13,4
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	109,0	105,6	91,0	63,8	72,3	66,8	71,6	75,1	96,8	101,0	108,0	119,7	117,9	-1,5	2,3	8,1
Transf. et conserv. de poissons, crustacées	41	93,5	77,9	50,6	44,4	143,9	104,6	139,3	129,6	88,6	59,4	77,8	77,9	134,4	72,5	-15,4	43,7
Fabrication de corps gras	48	66,7	55,2	57,8	25,7	42,9	65,2	57,1	30,3	74,0	68,5	102,8	115,4	82,0	-29,0	13,9	23,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	107,0	106,3	106,1	95,2	105,2	104,0	133,9	111,7	105,6	121,9	107,2	113,3	108,2	-4,4	3,8	1,2
Fabricat. de produits alimen. à base de céréales n.c.a	3	119,1	89,4	94,8	127,7	140,2	199,9	187,2	148,0	114,6	135,6	107,3	106,7	144,6	35,5	-5,8	21,4
Confiserie, chocolaterie	12	136,2	151,8	132,9	130,8	141,9	115,9	32,3	63,0	143,7	119,8	150,9	153,2	154,4	0,8	3,4	13,4
Fabrication de sucre	111	124,1	106,8	77,7	-	-	-	-	-	78,6	102,2	130,9	115,9	114,3	-1,4	-9,3	-8,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	140,6	232,5	92,0	75,1	-	-	62,2	119,7	120,6	132,5	43,2	152,7	236,0	54,5	31,8	67,8
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	139,6	134,3	157,9	151,0	130,4	98,9	71,9	136,9	135,2	100,8	103,0	234,6	161,1	-31,3	37,6	15,5
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	66,5	89,4	88,1	105,7	45,7	46,5	89,2	60,5	60,5	60,5	60,5	65,7	80,7	22,8	-2,3	21,4
Fabrication de boissons	36	103,1	102,8	91,9	97,1	111,6	115,4	94,5	124,5	102,1	126,4	96,6	74,1	87,9	18,7	-16,2	-14,7
Fabrication de produits à base de tabac	18	121,3	125,3	136,9	138,6	144,0	114,6	103,7	144,8	151,0	137,7	157,6	149,4	123,5	-17,3	41,2	1,9
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	169,2	32,3	6,1	5,6	6,8	6,8	7,7	4,7	7,0	4,6	112,8	280,9	425,7	51,6	47,1	151,6
Egrenage de coton	13	199,6	33,0	-	-	-	-	-	-	-	-	128,6	335,9	512,5	52,6	48,4	156,8
INDUSTRIES DU BOIS	1	52,8	56,2	89,0	32,4	87,7	70,4	67,0	106,2	94,3	119,2	101,8	16,1	8,1	-50,0	-27,4	-84,7
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	126,6	132,3	135,6	122,2	156,3	142,9	114,3	133,9	161,7	168,8	85,5	130,4	157,5	20,7	3,9	24,4
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	122,7	92,4	147,1	117,3	125,3	154,1	87,7	90,3	75,5	116,3	101,2	62,8	101,9	62,2	-8,7	-17,0
Raffinage pétrolier	47	112,4	160,9	175,7	185,9	184,1	203,2	166,5	125,2	114,6	129,5	152,5	3,7	81,7	2083,5	9,6	-27,3
Fabrication de produits chimiques de base	49	86,3	84,6	156,6	129,3	152,8	79,8	81,0	73,6	55,4	144,5	144,9	148,4	194,6	31,1	60,7	125,5
Acide phosphorique	43	98,3	59,7	119,6	81,2	128,7	90,9	92,3	83,9	63,1	164,6	151,6	134,6	173,1	28,6	47,3	76,0
Engrais	6	-	264,1	423,0	474,9	326,2	-	-	-	-	-	96,6	248,2	349,5	40,8	182,8	-
Fabric. de produits pharmaceutiques	19	409,3	20,4	264,1	6,7	70,7	497,9	-	134,0	78,6	211,0	16,5	28,6	50,0	74,7	-85,9	-87,8
Fabric. de savons, détergents et produits d'entretien	24	45,8	49,8	67,1	45,8	52,1	39,8	39,5	45,2	44,4	8,5	13,7	22,5	26,3	16,6	-59,3	-42,6
Fabrication de peinture et vernis	10	50,6	53,9	47,4	43,4	54,4	44,3	46,0	54,4	47,7	47,0	31,6	46,2	47,5	2,7	-46,2	-6,1
Fabric. d'autres produits chimiques de base	2	92,3	94,1	111,5	97,6	94,3	101,8	93,7	131,4	126,2	107,4	115,2	98,1	109,5	11,6	18,0	18,7
Fabric. de produits en matières plastiques	13	81,1	84,9	69,5	176,3	84,5	60,6	76,2	67,1	75,7	77,9	83,1	83,4	81,7	-2,0	-1,4	0,7
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	98,3	112,1	111,2	113,1	113,3	105,4	94,1	94,4	109,4	87,0	109,3	110,8	120,0	8,3	8,1	22,1
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	109,7	105,9	84,2	83,9	75,8	67,9	63,2	63,3	74,4	76,3	71,0	70,3	82,7	17,7	-31,9	-24,6
Produits de la sidérurgie	9	80,8	106,5	56,1	71,0	56,6	47,7	60,7	67,9	50,1	72,1	48,6	64,8	87,5	35,1	-32,5	8,3
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	193,9	137,8	143,0	168,5	113,5	91,3	97,6	87,1	89,9	81,8	89,6	112,1	100,8	-10,0	-32,1	-48,0
Fabrication de machines et matériels électriques	8	69,2	74,4	53,2	20,3	40,3	55,8	21,4	33,4	83,2	74,8	63,8	23,3	76,8	229,5	-29,1	11,1
Fabric. d'équip. et app. de radio, tv et communication	2	76,9	112,0	110,0	59,7	139,4	102,4	95,6	59,0	80,2	69,6	135,0	127,1	-	-100,0	-41,0	-100,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	76,0	124,6	96,5	111,3	117,6	101,3	116,1	96,2	106,0	123,2	118,4	101,0	114,5	13,4	36,0	50,7
ENERGIE	141	113,2	107,6	111,4	102,1	107,8	102,2	106,6	109,3	102,4	99,4	100,4	88,9	101,6	14,3	-9,7	-10,3
Production et distribution d'électricité	82	113,1	107,9	110,9	101,2	107,4	102,5	110,8	110,1	100,2	96,2	91,8	82,8	95,5	15,3	-14,0	-15,6
Captage, traitement et distribution d'eau	59	113,4	107,2	112,0	103,4	108,4	101,9	100,8	108,2	105,4	103,8	112,4	97,3	110,1	13,2	-4,1	-2,9
INDICE D'ENSEMBLE	1000	111,4	104,9	106,6	89,6	95,7	94,7	83,9	86,5	96,2	101,5	105,3	104,7	118,8	13,5	0,3	6,6

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2008										2009		
	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars
Phosphates (000) tonnes	51,0	44,0	38,0	37,0	51,0	41,0	35,0	43,0	50,0	64,0	55,0	56,0	77,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	6,6	3,8	3,8	18,2	0,8	8,4	1,5	17,2	14,8	6,2	6,1	7,9	7,0
Attapulgite (000) tonnes	21,6	12,4	12,5	16,3	9,9	8,5	12,1	7,1	22,8	12,9	16,2	19,2	13,2
Sel marin iode (000) tonnes	19,4	24,0	19,7	18,7	19,6	14,6	18,7	17,3	20,4	20,8	19,9	14,5	22,0
Huile brute (000) tonnes	0,3	2,9	0,0	0,0	0,0	0,7	1,1	0,0	0,0	0,0	7,2	8,2	5,0
Huile raffinée (000) tonnes	7,7	4,4	6,9	3,1	5,1	7,2	6,0	3,6	8,8	8,2	6,8	7,5	6,0
Farine de poisson (000) tonnes	0,6	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Farine de blé (000) tonnes	23,4	24,1	23,8	21,3	24,3	24,2	31,6	26,3	24,0	27,9	24,9	27,5	24,8
Conserves de thon (000) tonnes	0,3	0,3	0,0	0,0	1,0	0,5	0,7	0,7	0,3	0,2	0,4	0,4	0,7
Sucre en morceaux (000) tonnes	2,4	2,4	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,5	2,7	2,4	2,1
Sucre cristallisé (000) tonnes	13,1	10,5	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,7	11,9	13,5	11,7	12,3
Produits pétroliers (000) tonnes	56,3	87,8	92,6	100,6	98,9	111,1	85,1	70,3	62,4	70,6	82,1	1,4	41,0
Savon de ménage (000) tonnes	2,3	2,7	3,4	2,2	2,5	1,8	1,8	2,2	2,2	0,5	0,5	0,8	1,4
Engrais (000) tonnes	0,0	7,4	11,8	13,2	9,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	6,9	9,7
Ciment (000) tonnes	247,0	270,8	276,0	278,1	278,2	255,3	233,0	232,5	266,4	215,9	270,0	273,4	301,5
Electricité (000) mwh	223,3	212,9	219,0	199,9	212,0	202,3	218,7	217,5	197,7	189,8	181,2	163,5	188,5
Eau potable (000 000) m ³	12,2	11,6	12,1	11,2	11,7	11,0	10,9	11,7	11,4	11,2	12,1	10,5	11,8
Acide phosphorique (000) tonnes	14,8	9,0	18,0	12,2	19,3	13,7	13,9	12,6	9,5	24,7	22,8	20,2	26,0
Coton fibre (000) tonnes	3,9	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	6,5	9,9
Graines de coton (000) tonnes	2,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	5,1	8,2
Bières (000) hls	15,3	17,0	17,6	16,3	16,6	16,9	11,3	15,6	14,0	19,9	14,1	11,7	12,2
Boissons gazeuses (000) hls	48,5	46,6	39,1	45,5	54,0	56,7	49,6	61,9	48,9	57,9	46,5	30,5	42,3
Cigarettes (000 000) paquets	11,3	11,6	12,7	12,9	13,4	10,7	9,6	13,5	14,0	12,8	14,7	13,9	11,5

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature des Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15